

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, ZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 23 Mars 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rue 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 21 mars.....	68 87	97 50
Du 22.....	68 60	67 75
Du 23.....	69 00	97 50

BULLETIN

Aucun démenti n'a été donné au bruit d'après lequel on négocierait à Paris et à la Haye, la cession du Luxembourg à la France.

Une correspondance anglaise assure que le cabinet de St-James aurait refusé positivement de se joindre à ceux de Paris et de Vienne pour conseiller à la Turquie de céder la Crète au roi des Hellènes. Cette assertion demande confirmation ; elle n'indique point, en tout cas, que l'Angleterre se retranche dans un système de non-intervention complète.

Tout porte à croire, dit une lettre de Londres, que le bill de réforme du ministère ne passera pas. Libéraux, radicaux et bon nombre de conservateurs le repoussent. Le cabinet a trois partis à prendre : 1° modifier le bill. Ceci n'est pas vraisemblable, lord Derby ayant déclaré formellement vouloir se maintenir ou tomber avec le bill tel qu'il est présenté ; — 2° se retirer. Il y aurait là un aveu fatal d'impuissance et le parti libéral sortirait triomphant de la lutte ; — 3° faire appel aux électeurs, ce serait jouer le tout pour le tout. La position est, on le voit, difficile.

Nous n'avons encore que des nouvelles incomplètes du résultat définitif des élections italiennes. La Nazione dit que sur 468 nominations connues, 257 sont favorables au gouvernement et 173 à l'opposition de diverses nuances. Il y a 28 douteux. Tout cela est hypothétique.

Bonnes gens qui croyez aux affirmations de M. de Bismark et au désintéressement de la Prusse apprenez qu'au mois d'août dernier, le gouvernement de Berlin a conclu des traités

d'alliance offensive et défensive avec Bado et la Bavière. En vertu de ces conventions « secrètes » que le *Moniteur prussien* publie textuellement, les parties se garantissent l'intégrité de leurs territoires et s'engagent en cas de guerre à mettre toutes leurs forces militaires à la disposition les unes des autres. La Bavière et Bado s'obligent à remettre, en cas de guerre, le commandement supérieur de leurs troupes au roi de Prusse. Voilà comment M. de Bismark mène de front les annexions à fortifier et les alliances à conclure !

A propos de l'alliance conclue entre la Bavière et la Prusse, la *Gazette de Munich* ne croit pas que cet incident puisse troubler les bons rapports de l'Allemagne avec l'étranger, notamment avec la France. La feuille officielle ajoute que, jugée comme une conséquence nécessaire du principe des nationalités, l'alliance en question sera acceptée comme une preuve de l'union des deux gouvernements allemands, et, par suite, comme une garantie de paix.

On le voit, tout le monde en Europe ne parle que de grouper ou fusionner les nationalités. Comment donc crie-t-on si haut dès que la France paraît songer aux territoires qui lui ont été enlevés au mépris de tout droit et de toute justice ?

Où sont les belles paroles de M. de Bismark ? Qu'est devenu ce libéralisme qui doit unifier l'Allemagne sous le drapeau de la vraie liberté ?... On écrit de Berlin que l'amendement tendant à garantir les franchises fondamentales du peuple, notamment la liberté de la presse et le droit de réunion, a été rejeté.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence l'avis)

Vienne, 20 mars.

A l'occasion des traités conclus par la Prusse avec la Bavière et Bado la nouvelle-presse se prononce pour une alliance austro-prussienne.

La presse donne comme certain que les traités étaient officiellement connus depuis longtemps ; on se serait étonné seulement de leur publication dans les circonstances actuelles. L'Autriche ne réclamerait que dans le cas d'une annexion du Sud à la confédération du Nord. Vis-à-vis des traités actuels, elle gardera une entière réserve.

XXI.

François conduisit la marquise à l'hôtel des Etrangers. Une scène navrante l'y attendait. Dans la même chambre qu'elle avait occupée en arrivant à Nice, le corps de Cyrille gisait sur le lit. Des médecins l'enlèveraient ; son chasseur, en grand deuil comme François, était baigné de larmes. Mais, dans la pièce voisine, sa petite fille, âgée de deux ans, mangeait, riait et jouait sur les genoux de la bonne, et cette jolie petite tête ressortait, fraîche comme un bouton de rose, du milieu de ses vêtements noirs. Elle ne savait plus qu'elle avait perdu sa mère, et pas encore qu'elle avait perdu son père. A peine parlait-elle ; seulement elle répétait, comme tous les enfants, ce qu'on venait de lui dire : « Papa dort. »

A cette vue, Berthe faillit pousser des cris de douleur, mais la présence des médecins lui donna le calme apparent nécessaire dans la circonstance. Elle se conduisit aussitôt comme quelqu'un à qui il appartenait de commander, causa avec les médecins, fit prendre les mesures qu'ils jugèrent utiles et les congédia. Les secours arrivaient trop tard. Cyrille était mort. Il gisait là, enveloppé de draps blancs, et semblait n'avoir sur son beau visage que le repos sans la rigidité de la mort. Sa fine chevelure noire descendait mollement des deux côtés du front et voltait ses tempes. Ses longs cils bruns jetaient une ombre douce sur ses joues, et la majestueuse et inaltérable paix du sommeil éternel transfigurait ses traits. Assise auprès du lit, toute seule, Berthe le contemplait avec une admiration recueillie, sans plaintes et sans larmes.

« Les hommes d'un caractère fort et pur, comme toi, Cyrille, disposent-ils du sort d'autrui, et présentent-ils le leur ? dit-elle à demi-voix. Votre volonté est-elle si puissante que les circonstances vous

Vienne, 20 mars.

La Presse de Vienne croit savoir que le gouvernement Autrichien ne considère pas les traités conclus par la Prusse avec Bado et la Bavière comme ayant altéré les stipulations de Prague et qu'il ne se croit délié de ses engagements que si la Prusse tentait de décider les Etats du Sud à une fusion complète avec la confédération du Nord actuelle.

Vienne, 21 mars.

La Presse de Vienne apprend de bonne source que les appréhensions relatives à une violation des frontières de Bosnie par les forces serbes ont disparu, et qu'on a renoncé, par conséquent, à réunir, sur cette frontière, un corps d'observation Autrichien.

Le prince Michel de Serbie a donné des explications qui ont été jugées parfaitement satisfaisantes par l'Autriche, la France et l'Angleterre.

Pesth, 21 mars.

La question Croate est l'objet des délibérations des ministres Autrichiens et Hongrois. La Hongrie veut accorder à la Croatie une autonomie parfaite qui comprendrait toutefois une participation pour tout ce qui conserve les affaires communes à la Diète et à la délégation hongroise. — La Diète Croate, actuellement ajournée, sera invitée à se faire représenter par une députation solennelle à la cérémonie du couronnement qui aura lieu, à ce qu'on assure, dans la seconde moitié de mai.

Prague, 20 mars.

Le parti national vient de l'emporter dans les élections des communes. Tous les anciens députés à la Diète ont été élus à la presque unanimité.

Berlin, 20 mars.

La Correspondance provinciale dit à propos des traités de la Prusse avec les Etats du Sud, qu'on vient de livrer à la publicité, après la cessation des motifs qui les faisaient tenir secrets :

« Il est certain que la ligne du Mein n'est pas une ligne de division pour l'unité nationale et que la puissance de la nation est plus solidement fondée que jamais. L'Allemagne et l'Europe doivent voir là un message de paix. »

St-Petersbourg, 20 mars.

L'Invalide Russe parlant du discours de M. Thiers, fait ressortir les dispositions pacifiques du gouvernement et du peuple Russes. Il dit que la politique de la Russie a pour but, non la conquête ni la menace vis-à-vis de la Turquie, mais la mise des chrétiens, sur le même pied que les musulmans.

Crète, 14 mars.

Les nouvelles de Crète continuent à être très-satisfaisantes.

Le 12 février un engagement a eu lieu dans la province de Réthyme. Des chrétiens ayant mis en fuite un corps de Turcs composés d'indigènes et de militaires, les ont obligés à leur abandonner 70 mulets chargés de vivres et de munitions.

Le 17 un autre engagement a eu lieu à Héraclion. Nous n'avons là-dessus aucun rapport, mais nous apprenons de source certaine que, dans ce combat, cinq des nôtres ont péri, tandis que l'ennemi a eu près de 200 morts ou blessés. Les Turcs de la ville d'Héraclion, exaspérés par cette défaite sont tombés sur les chrétiens qui ont dû se réfugier dans les consuls européens. La semaine prochaine nous aurons des détails sur ce combat.

obéissent ? « Tu seras point à moi, me disais-tu un jour, mais à nul autre non plus. » Ta prédiction s'est réalisée, et tu me forces à tenir parole. »

Elle médita sur son avenir et n'y trouva plus d'espérance terrestre. C'est alors que l'espérance céleste pousse des racines dans le cœur humain, et une âme ainsi labourée par les douleurs est une terre où elle doit prospérer et fleurir.

Quand les prêtres vinrent pour accomplir sur le corps du défunt les cérémonies du culte, Berthe se rendit auprès de la petite Cécile, qui dormait paisiblement, et, à sa prière, la bonne alla chercher François. La marquise s'assit près du lit de l'enfant et leur dit : « Racontez-moi en détail de quelle manière est mort le comte. »

— Hélas ! dit François, ma seule consolation est qu'il serait mort bientôt, même sans cet accident ; car il souffrait beaucoup depuis longtemps déjà ; mais personne n'en savait rien, que moi ; et quand je lui conseillais de se faire soigner, il me répondait que ce n'était rien, qu'il se soignerait plus tard, si c'était nécessaire.

— La comtesse n'avait-elle donc pas des inquiétudes ?

— Oh ! si, parfois, répondit la bonne. Mais le comte parvenait toujours à les dissiper, car elle l'aimait tant qu'elle croyait tout ce qu'il lui disait.

— Vers le milieu du carnaval, reprit François, elle fut atteinte d'une fièvre cérébrale qui l'emporta en quarante-huit heures. Le comte en fut saisi et affligé, mais non pas inconsolable ; un mois après, il me dit : « Nous partons pour Vaux dans quinze jours. » Et, les quinze jours écoulés, on se mit en route. Le voyage se fit très-vite et très-heureusement. Mais, en arrivant à Vaux, mon maître n'y trouva pas, bien entendu, M^{me} la marquise ; alors il fut pris d'une de ses douloureuses crampes au cœur et obligé de passer là une soirée et une nuit. On le soigna très-bien ; le

Le gouvernement provisoire de Crète siège à Sphakia, d'où il a lancé sa proclamation. Il s'occupe incessamment à l'organisation des diverses administrations locales et en général à la régularisation des opérations militaires.

L'Assemblée, le gouvernement provisoire et tous les capitaines, pleins de confiance, travaillent dans un parfait accord.

Extérieur.

ITALIE.

Le Journal d'Udine, du 16 mars, nous apporte les détails suivants sur les désordres regrettables qui ont eu lieu le 15 au soir dans cette ville :

Vers 6 heures 1/2 quelques groupes rôdaient sur la place Ricasoli, devant le palais de l'archevêque. Peu à peu d'autres personnes se joignirent à ces groupes, et, à la nuit close, les sifflets, les vociférations et les menaces commencèrent. Quelques carabiniers et des gardes de la sûreté publique cherchèrent par de sages paroles, à contenir la foule, mais elle s'était trop grossie pour qu'il fût possible de la dominer. Quelques malavisés songèrent à assaillir le palais. Ils se précipitèrent vers une grande porte non gardée, en entraînant à leur suite une quantité de gens du peuple qui, en quelques instants, avec des cris et des menaces, envahirent les appartements, brisèrent les vitres, les glaces, les meubles, s'emparèrent des vêtements, d'ornements sacrés et les mirent en pièces.

Les carabiniers eurent de la peine à faire sortir cette foule qui, lassé d'assouvir sa fureur sur des meubles, aurait peut-être fini par s'en prendre aux personnes. Pendant une compagnie de grenadiers et un peloton de lanciers de Montebello survinrent et, un peu d'instant, ils firent évacuer la place et les rues qui y aboutissent, pendant que la foule, au milieu d'une rumour assourdissante de sifflets mêlée au son des sonnettes prises dans les appartements du palais, faisait entendre des cris de menace contre Monseigneur et des vivats à l'armée.

Un détachement de la garde nationale arriva trop tard.

Vers neuf heures, tout était terminé. On voyait seulement, ça et là, des gens du peuple se distribuer, comme un souvenir de cet heureux jour, les lambeaux des vêtements et des ornements sacrés de l'archevêque.

On dit que Mgr, dès les premières menaces s'est réfugié dans un couvent voisin. Pendant la nuit, deux grenadiers en faction ont gardé le palais ; ce matin, les écussons de Mgr, sur le portail des églises, étaient souillés, et, sur les murs de la ville, on lisait les plus graves menaces contre Mgr Casasola.

Un fait digne de remarque, c'est que, dans la dévastation du palais, une commode sur laquelle se trouvait le buste de l'archevêque Briccio, a été religieusement respecté. Même dans ses moments d'aberration, le peuple a du cœur et sait respecter la mémoire de celui qui a donné l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Une instruction a été commencée. Un individu surpris avec des objets volés dans le palais a été arrêté.

médecin vint le voir et lui recommanda d'éviter les émotions. Il répliqua : « Pardieu ! M. le docteur, j'aime mieux mourir que de me consumer vivant ! »

— Songeait-il à la mort ? demanda Berthe.

— La mort subite de la comtesse le faisait sans doute penser à la sienne, car il fit son testament avant de quitter Albi. C'était peut-être un pressentiment sinistre qui lui donnait une si grande impatience de vous revoir, madame la marquise. Quand le comte apprit que vous étiez à Nice, il fallut partir tout de suite pour l'Italie, malgré mes observations sur la logueur du voyage et le mauvais état de sa santé. De Vaux nous gagnâmes la frontière, Genève, et puis Turin par le Mont-Cenis.

— Nous avions un temps superbe, l'air frais, le ciel serein. C'était fort beau, même sur les hautes montagnes, toutes blanches de neige et de glace. Le comte les montait à pied, faisant ainsi jusqu'à trois lieues et même plus ; Michel et moi, nous marchions à côté de la voiture, et nous ne le retrouvions qu'au sommet. A Turin, on lui conseilla de faire plutôt le détour par Gènes que de traverser le col de Tende, qui est un passage escarpé et difficile. A la vérité, on ne lui cacha pas que cette autre route était souvent dangereuse aussi au printemps et à l'automne, à cause des orages subits, des chutes de neige et des torrents qui se précipitent des montagnes. Il préféra donc le chemin le plus court Hier, au pied du col de Tende, le temps était sombre, le vent soufflait par intervalles en rafales violentes, et d'épais nuages noirs couvraient le ciel.

Le landeau est une grande et lourde voiture ; mon maître l'avait pris parce que la petite comtesse y trouve un lit commode sur la banquette du fond, où elle dort comme dans son bercail. Il y fit atteler huit mules, et on partit, lui devant comme toujours. Il avait une si grande hâte d'arriver ! Et c'est ce qui a causé sa mort !... Nous ne l'avons pas revu vivant...

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 20 Mars 1867.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

M^{me} LA C^{te} HAHN-HAHN

TOME SECOND.

XX. — Suite

« Est-il mort ? » demanda Berthe avec une froide résolution.

François, toujours muet, fit un signe de tête affirmatif. Berthe tomba à genoux.

« Heureux Cyrille ! dit-elle, il a quitté ce monde sans souffrir à cause de moi, dans un délicieux espoir, dans toute la splendeur de ses illusions, en faveur de Dieu ! »

Et, appuyant sa tête sur ses mains jointes, elle pleura silencieusement.

« Où et quand est-il mort ? reprit-elle enfin.

« Probablement hier, » répondit François.

Elle le regarda avec une surprise profonde, croyant que la douleur lui égarait l'esprit. Il ajouta :

« Mais nous ne l'avons retrouvé qu'aujourd'hui et transporté ici, à l'hôtel. »

« O ma tête ! mon cœur ! » s'écria Berthe en gémissant. Puis elle réfléchit, prit son chapeau et son châle et dit à François : « Je vais auprès de lui. »

La reproduction est interdite.

AMÉRIQUE.

LE VÉTO DU PRÉSIDENT JOHNSON.

On écrit de New-York, 6 mars : « Dans son veto contre le bill relatif au gouverne- ment militaire du Sud, le président Johnson déclare que la mesure est inutile à tous les points de vue. Les gouvernements d'Etats du Sud, ajoute-t-il, font observer les lois protégeant le bon ordre, réprimant le crime et les excès particuliers, exactement de même que cela se fait dans les Etats du Nord. Nulle part il n'y a d'opposition armée contre l'autorité nationale qui n'est menacée d'aucune façon. Le triomphalisme sur la rébellion a fait rentrer les insurgés dans l'obéissance légale, non sous le joug d'un despote arbitraire. Le bill en question, dit encore M. Johnson, réduit le peuple du Sud à un état aussi dégradant que l'esclavage même et donne aux com- mandants des districts militaires un pouvoir illimité et sans contrôle dont ils peuvent abuser avec une impu- nité entière. Le devoir des Etats-Unis est de garantir à chaque Etat une forme républicaine de gouverne- ment. Or, il est impossible de prétendre que cette obligation n'est pas ouvertement rompue par un bill qui anéantit tout vestige de gouvernement républi- cain pour dix Etats. »

La Constitution a défendu l'adoption de tout bill de mort civile ! Or le bill en question n'est-il pas un arrêt de mort civile pour une population de neuf millions d'hommes ? Le veto présidentiel rappelle les décisions récentes de la cour suprême afin de prouver que la loi mar- tiale ne peut pas, d'après la Constitution, exister en temps de paix. Il conclut par cette déclaration qu'il n'est pas besoin d'autres choses, actuellement de la part du Sud que de se montrer disposé à soutenir la Consti- tution.

Pour extrait : A. Layou.

Nouvelles du jour.

Le Conseil des ministres s'est réuni aujour- d'hui au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

On dit dans le *Moniteur* :

Le rétablissement de la santé du Prince Im- périal a été retardé par un accès de fièvre. Son état est sensiblement amélioré et n'inspire aucune inquiétude.

Le Corps législatif, dans sa séance d'au- jourd'hui, a discuté et voté plusieurs lois d'in- térêt local.

On a commencé la délibération sur le budget réglementaire de 1863.

On dit qu'il n'y aura pas de séance demain au palais Bourbon.

Les lettres et correspondances de Rou- baix confirment le rétablissement de la tran- quillité ; cependant le travail n'est pas encore repris dans la plupart des ateliers de tissage. On pense qu'il le sera demain ou après-demain. Les ouvriers eux-mêmes s'occupent de la répara- tion des métiers endommagés. L'instruction judiciaire continue. Il est avéré que les insti- gateurs du mouvement ont été des tisseurs belges. Des patrouilles sillonnent, le soir, les rues de la ville. On dit que le procureur gé- néral près la cour de Douai a requis l'évocation de l'affaire devant la juridiction supérieure.

Dans les cercles de la Bourse, on com- mentait aujourd'hui, avec une certaine anima- tion, les dépêches allemandes qui révèlent l'existence d'un traité d'alliance offensive et défensive, entre la Prusse, Bade et la Bavière. Ce grave incident est regardé comme un pas en avant de la Prusse vers l'unification germani- que.

On mande de St-Petersbourg que l'Em- pereur de Russie vient d'accorder une amnistie complète à tous les français exilés en Sibérie à la suite de la dernière insurrection polonoise.

Dans les groupes de la salle des conféren-

Au bout d'une heure, le vent redoubla, devint un vé- ritable ouragan, et la neige se mit à tomber si épaisse qu'on ne voyait pas, en plein jour, à deux pas devant soi. Il y en eut bientôt une telle masse qu'aux endroits où le vent la chassait, elle s'amoncelait à plusieurs pieds de haut. Cet orage, aura surpris le comte, ses grampas, l'auront saisi, lui auront coupé la respira- tion et fait perdre connaissance ; bref, quand nous arrivâmes enfin au sommet... Il n'y était pas. Les larmes lui étouffèrent la voix ; la bonne dit à son tour : « Quelles angoisses pour nous ! Pas la moindre trace du comte, et une tempête si violente qu'un ne savait ni où le chercher, ni comment s'y prendre. Pendant qu'on réunissait des hommes pourvus d'é- chelles, de bâtons, de pelles et de cordes pour fouil- ler les précipices qui bordent le chemin, la nuit était venue, et on ne trouva le comte que le matin, cou- vert d'une neige épaisse, raide et inanimé... comme elle voilà. »

Et alors, reprit François, nous l'avons trans- porté, auprès de vous, M^{lle} la marquise, car c'était là, à vrai dire, tout ce qu'il voulait et ce qui fut cause de sa mort. Si j'étais partie quand j'en avais l'intention, si je ne m'étais pas laissée retenir par Achille, dit Berthe en se tordant les mains, Cyrille m'eût peut-être trouvée à Vaux, il vivrait encore, et il serait heureux maintenant. Mais le voilà dans la gloire éternelle... répondit pieusement François. Son âme a dû s'envoler tout droit au ciel. *Requiescat in pace!* Berthe passa la nuit près du lit de la petite orphe- line, profondément endormie. Le matin, Eugénie et son mari arrivèrent, consternés de la terrible catastro- phe. Berthe leur apprit toute la vérité en peu de mots. Le corps de Cyrille fut exposé en chapelle ardente dans la cathédrale, puis François et Michel le remmen-èrent en France pour être déposé dans le caveau de

ces, au palais Bourbon, on disait aujourd'hui que la Russie s'était définitivement ralliée à la politique de la France et de l'Angleterre en Orient. Moyennant l'exécution complète du *hatti-houmaïoum* et de plusieurs concessions aux populations chrétiennes, les puissances ga- rantes maintiendraient la suzeraineté ottomane dans les provinces insurgées.

Une dépêche de New-York, transmise par le Cable et donnant des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 5 mars, annonce que les Impé- rialistes ont repris Fulancino.

D'après une lettre de Florence, Garibaldi, qui s'était abstenu de siéger dans les derniers Parlement, aurait l'intention de concourir aux travaux de la nouvelle chambre. Il prononcerait même un discours sur la question romaine ; dans quel sens ? Il n'est plus besoin de le dire.

Les aspirants aux prix de Rome sont en- trés en loges hier à l'Ecole des Beaux-Arts.

Pour extrait : A. Layou.

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SONNET

Par M. Richioud, Proviseur de Lycée, à Cahors. (Suite.)

Un ancien va nous répondre : Un jour Marcus Calpurnius, plaidait contre Quintus Gal- lius, qu'il accusait d'avoir voulu l'empoisonner. — J'ai, disait-il, découvert le poison, je dénonce un crime mani- feste. — Et le volk qui disserte là-dessus pendant deux heures avec le plus grand calme et la recherche la plus minutieuse. — Eh quoi, Marcus Calpurnius, lui dis-je, en répliquant, un pareil crime, s'il était vrai, vous laisserait aussi froid ! Vous qui défendez avec tant de chaleur, les biens, l'honneur et la vie des gens qui ne vous sont rien, votre propre péril vous toucherait si peu ! Où sont ces em- portements et ces cris que la passion arrache à l'instinct même des êtres qui sont muets ? Quoi ! nul trouble dans votre esprit, nul désordre dans votre personne ! Vous ne vous frappez ni le front ni la cuisse, et votre pied ne tré- pigne pas ! Aussi, tant sans faut que vous ayez enflammé nos cœurs, qu'au contraire, à notre banc, tandis que vous parliez, nous avions peine à nous empêcher de dormir.

Les juges se mirent à rire et renvoyèrent Quintus Gal- lius absous. Ronsard n'avait donc rien perdu, et la virgine enfante sur la tombe de laquelle il effeuille les roses et verse à flot le lait à l'imitation des bergers de Sicile ou d'Arcadie, sans souci ni regret de sa belle âme envolée, nous fait un peu l'effet de ces petits oiseaux trouvés morts dans leur cage, qu'une troupe de petits garçons et de petites filles, moitié gais, moitié tristes, mettent en terre, sous un rosier, dans un coin de leur jardin.

Voici qui nous paraît plus vrai, sans cesser d'appartenir, par la morale et par le trait final, à l'antiquité et au paganisme : Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle, Assise au coin du feu, devisant et filant, Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant :

Ronsard me célébrait, du temps que j'étais belle. Lors, vous n'aurez servante, ayant telle nouvelle, Déjà sous le labeur à demi sommeillant, Qui au bruit de mon nom ne s'aïlle réveillant, Bénissant votre nom de louange immortelle. Je serai sous la terre, et, fantôme sans os, Par les myrtes ombreux je prendrai mon repos. Vous serez au foyer une vieille assoupie, Regrettant mon amour, et votre fier dédain. Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain ; Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Ronsard, dans ce sonnet, nous rappelle à la fois, un ancien et un moderne. « Que ta vie, dit le premier, s'écoule dans une longue tristesse, ou que le charme de la campagne, le doux loisir, le bon vin embellissent tes jours, la mort inévitable t'attend. »

« Donc, sur ces bords hospitaliers, à l'ombre frater- nelle des peupliers et des pins, au doux murmure d'une onde fugitive et limpide, fais apporter ces vins, ces parfums, ces roses, hélas ! éphémères. Tu es jeune, tu es riche ; et la parque à de quoi filer... »

Vous vieillirez, dit l'autre, O ma belle maîtresse, — Vous vieillirez et je ne serai plus. — Mais comme il ennoblit sa destinée en la rattachant à celle de son pays :

ses pères, où il descendit, lui, dernier du nom. Sa mère ne lui survécut que trois semaines. Après avoir rempli tous les vœux de ses parents, après être devenu époux et père, il était mort, et le cœur maternel se brisait sur son tombeau.

« Cette enfant m'appartient, dit Berthe à François, qui disait adieu en pleurant à la petite Cécile ; il me l'a donnée. » Elle fit la même réponse à sa sœur, qui demandait ce que la petite allait devenir. Eugénie insistait pour qu'on partît sans retard. Elle aspirait à se reposer, car le monde la gênait de plus en plus, maintenant qu'elle ne pouvait plus faire des toilettes assez élégantes à son gré.

« Il faut que tu t'en ailles ! disait-elle à Berthe ; si tu savais comme tu as l'air malade, minée, consumée. — Par le feu du purgatoire, » interrompit la marquise. Elles se rendirent d'abord à Hyères. Berthe y passa une couple de semaines pour faire la connaissance du comte et de la comtesse de Leduc, les grands parents de la petite Cécile. Le testament de Cyrille lui confi-ait l'éducation de cette enfant ; mais elle voulait, pour s'en charger, l'assentiment des parents les plus proches. Ils consentirent sans peine. « La volonté de de Cyrille, qui n'a jamais voulu que le bien, doit être respectée et accomplie, » dit le comte de Leduc.

Ainsi ces deux êtres solitaires s'en allèrent résider à Vaux, qui ne semblait fait que pour abriter des des- tinées tristes. Mais ici elle se complétait et s'embellis- saient l'une l'autre ; la femme qui n'avait été ni épouse ni mère avait trouvé une fille, et l'enfant or- pheline une mère.

Bien entendu, le monde, qui ne sait rien et prétend toujours tout savoir, vit dans Cécile la fille de Berthe se réjouit de découvrir une tache à cette grave et noble figure, mais chercha en vain à deviner quel pouvait être le père de l'enfant.

La fin au prochain numéro.

Vous que j'appris à pleurer sur la France. Dites surtout aux fils des nouveaux preux Que j'ai chanté la gloire et l'espérance Pour consoler mon pays malheureux. Rappelez-leur que l'Aquilon terrible, De nos lauriers a détruit vingt moissons ; Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible De votre ami répétez les chansons !

Et comme il se console de mourir par la pensée de l'éternelle patrie :

Objet chéri, quand mon renom fut éteint De vos vieux ans charmera les douleurs, A mon portrait quand votre main débile Chaque printemps suspendra quelques fleurs, Levez les yeux vers ce monde invisible Où pour toujours nous nous réunissons. Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible De votre ami répétez les chansons !

On sent que le christianisme a passé par là.

C'est ainsi que les mortels ne se transmettent pas seule- ment la vie, ce flambeau qui s'éteint ; ils se transmet- tent aussi la pensée, ce flambeau ne s'éteint pas.

L'Ode, le Sonnet, la chanson sont trois variétés d'un même genre ; entre le ton élevé de l'une, et le ton ordi- nairement léger de l'autre, le Sonnet s'est tenu dans un milieu tempéré ; la nature lui ayant refusé les grandes proportions, il a demandé à l'art les perfectionnements délicats. C'est ainsi que la pierre précieuse ne pouvant devenir un monument, ce content d'être un bijou ; il y a beaucoup de personnes qui apprécient ces petites choses-là.

Au point où nous sommes arrivés de son histoire, le Sonnet a déjà donné par sa forme seule à notre poésie ly- rique le tercet et le quatrain, et par la combinaison de ces deux éléments la strophe de six vers dont les varié- tés sont si nombreuses et si riches et celles de dix vers qui a tant d'ampleur et de majesté.

Ronsard et ses contemporains, bien qu'ils aient tout essayé jusqu'à la tragédie et à l'épopée, sont surtout des lyriques ; leur luth à la vérité possède moins de cordes graves que de cordes tendres ; c'est parfois le luth de Pin- dare, mais c'est le plus souvent le luth d'Anacréon.

(La suite au prochain numéro.)

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS.

DE L'HYPOTHÈSE DE LAPLACE

sur l'origine du système solaire.

Par M. AMIGUES, professeur de Mathématiques.

(Suite.)

Cette hypothèse n'est pas le produit d'une imagina- tion aventureuse. Ainsi que j'ai essayé de le mon- trer, il suffit de suivre la chaîne des phénomènes astronomiques pour y être conduit d'une manière toute naturelle. D'autre part, quand on essaie de prévoir par le calcul les dernières conséquences de cette hypothèse et qu'on les compare avec les résul- tats donnés par l'observation, on trouve entre la théorie et les faits un accord très satisfaisant. Si l'hypothèse de Laplace est vraie, les planètes dans leur mouvement devront s'écarter très peu d'un cer- tain plan qu'on appelle plan de l'équateur solaire. C'est, en effet, ce que nous apprend l'astronomie. Si cette hypothèse est vraie, chaque planète devra décrire autour du Soleil une courbe qu'on appelle ellipse et qui diffère très peu d'un cercle. C'est en- core un fait que nous avons signalé. Si cette hypo- thèse est vraie, toutes les planètes devront marcher dans le même sens et dans le sens où tourne le so- leil. Or, nous avons déjà remarqué ce phénomène, trop étrange pour être dû au hasard. Enfin, les satel- lites devront se conduire vis-à-vis des planètes comme celles-ci vis-à-vis du Soleil. C'est encore une remarque qui a été faite dans la description du système solaire. Ce n'est pas tout encore ; voici peut-être la preuve la plus concluante. Après avoir surmonté des difficultés innombrables, Clairaut et d'Alembert sont parvenus à déterminer la forme que devaient avoir les corps célestes, si, comme on le supposait déjà avant Laplace, ils ont été à l'origine, à l'état gazeux ou liquide. Ils ont trouvé qu'ils devaient avoir la forme de sphères un peu aplatties. Or, la mesure directe de la Terre a donné raison une fois de plus aux prévisions du calcul. Il y a plus : la géologie nous apprend directement que la Terre n'a été à l'origine qu'un mélange incandescent de gaz et de vapeurs ; et, s'il nous était permis de l'oublier, les tremblements de terre et les éruptions volcani- ques viendraient nous rappeler de temps en temps que notre globe n'est encore aujourd'hui qu'une im- mense fournaise recouverte d'une croûte solide.

Il ne faut pourtant pas croire que les géomètres aient la prétention d'imposer l'hypothèse de Laplace comme l'expression d'une vérité indiscutable. Ils ont même soulevé contre elle des objections qui ne laissent pas d'avoir une certaine gravité.

La première difficulté que je signalerai est relative à la planète Mars. Comme je vous le disais tantôt, la mécanique nous apprend que si les planètes ont été tout d'abord à l'état liquide, elles ont dû s'aplatir à leurs pôles. Mais la science est allée plus loin ; elle a montré que cet aplatissement doit être d'autant plus grand que la rotation de la planète est plus ra- pide. Le calcul a même permis de déterminer d'a- vance l'aplatissement de chaque planète. Or, les prévisions des géomètres ont été réalisées dans la plupart des cas. Mais quand Arago a mesuré direc- tement l'aplatissement de la planète Mars, il a trouvé qu'il était plus grand que la théorie ne l'eût exigé. Il serait assez difficile, dans l'état actuel de la science, d'expliquer cette singulière exception.

La seconde objection est tirée de la marche de cer- taines comètes. Ainsi que nous avons eu soin de le faire remarquer, ces astres, d'apparence si bizarre, peuvent être assimilés à des planètes. Ils doivent donc tourner autour du Soleil dans le même sens que celles-ci. Or, quelques comètes n'obéissent pas à cette loi et marchent en sens contraire. Ce mouve- ment rétrograde de certaines comètes semblerait se concilier difficilement avec l'hypothèse de Laplace. On a expliqué cette anomalie en disant que ces co- mètes, qui se transportent à de si grandes distances du Soleil, ont pu être introduites dans notre système après sa formation. Ces astres errants auraient ainsi échappé à l'attraction de quelque étoile, pour gros- sir le cortège du Soleil. La nature des courbes dé- crites par les comètes semble, en effet, justifier ces explications.

Mais des difficultés plus graves se sont présentées. On a découvert, dans ces derniers temps, de petites planètes ou astéroïdes, qui ont aussi un mouvement rétrograde. Cette découverte, peu importante en elle-même, a eu un grand retentissement parce qu'elle menaçait l'hypothèse de Laplace. Voici ce que

John Herschel écrivait à ce propos dans les noti- ces mensuelles (Monthly notices) : « Comment le mouvement rétrograde de ces astéroïdes autour du Soleil est-il compatible avec la vérité de l'hy- pothèse de la nébuleuse ? Nous laissons à expli- quer aux défenseurs de cette hypothèse, M. Le- verrier, directeur de l'Observatoire de Paris, a relevé le gant. Il y a quelques jours à peine, ce savant astronome lisait, devant l'Académie des sciences, un mémoire dans lequel il cherche à établir que les nou- veaux astéroïdes ont été introduits après coup dans le système solaire, tout comme les planètes rétrogra- des. La théorie de M. Leverrier a été généralement admise, même par sir John Herschel. Il ne saurait m'appartenir de la juger ; mais il faut bien recon- naître que le savant astronome n'a pu sauver l'hypo- thèse de Laplace qu'en faisant lui-même une nouvelle hypothèse.

Enfin, car avant de poursuivre, je tiens à épuiser les objections, les satellites d'Uranus, au lieu de se conduire comme d'honnêtes satellites, marchent tout au rebours. Peut-être pourrait-on dire aussi que ces satellites ont été introduits dans le système solaire après sa formation ; une chose rendrait cette expli- cation assez plausible, c'est qu'Uranus est placée très loin du Soleil et pour ainsi dire aux limites de notre système. Mais n'entassons pas les hypothèses. Il est temps de s'arrêter sur un terrain devenu trop mou- vant, et d'avouer, avec Arago, que le mouvement rétrograde des satellites d'Uranus est une puissante objection contre le système cosmogonique le plus en crédit.

Telles sont les preuves, telles sont les objections que les géomètres ont fait valoir tour à tour pour ou contre l'hypothèse de Laplace. Interrogeons mainte- nant les physiciens et les chimistes.

Je dois d'abord vous entretenir d'une expérience fort ingénieuse qui est due à M. Plateau, de Bruxelles, et qui reproduit en petit, la formation du système solaire d'après les idées de Laplace. Cette expérience est très simple : Je la résume en peu de mots. L'huile est plus légère que l'eau ; mais elle est plus lourde que l'alcool. On conçoit donc qu'en mélan- geant de l'eau et de l'alcool dans des proportions con- venables on puisse obtenir un liquide qui ait même poids que l'huile. Si on met de l'huile dans ce mé- lange, au lieu de monter à la surface, comme elle ferait dans l'eau, ou de tomber au fond, comme elle ferait dans l'alcool, elle restera suspendue au milieu du liquide. Voilà les principes posés. Racontons maintenant l'expérience. L'ingénieur physicien de Bruxelles fit son mélange d'eau et d'alcool et intro- duisit de l'huile au milieu de ce mélange : l'huile se réunit en boule et resta suspendue au milieu du liquide. M. Plateau s'était arrangé de façon à ce que la boule d'huile fût traversée par un fil de fer. Il fit tourner ce fil de fer sur lui-même, comme une broche. L'huile, qui adhérait au fil de fer à cause de sa viscosité, se mit à tourner avec lui. Aussitôt on vit la boule s'aplatir. Alors M. Plateau fit tourner le fil de fer plus vite, la boule tourna plus vite aussi, s'aplatit de plus en plus et finit par lancer des gout- tettes d'huile qui se mirent à circuler dans le mé- lange d'eau et d'alcool en tourbillonnant autour du fil de fer. La masse d'huile qui est restée au centre nous représente le Soleil ; les gouttelettes qui circu- lent autour sont les planètes. Quant à la boule primi- tive qui a donné naissance à ce petit système solaire, elle n'est autre chose que la nébuleuse de Laplace.

Il semblait qu'il fût impossible de donner une preuve plus palpable à l'appui de l'hypothèse de La- place. Mais dans ces dernières années, en 1853, des découvertes importantes faites en Allemagne par M. Bunsen et Kirchhoff sont venues donner à cette question un intérêt tout nouveau. S'il est vrai que la Terre ne soit qu'un fragment détaché du Soleil, ces deux corps célestes doivent avoir la même com- position chimique. Le Soleil doit donc contenir du fer, du plomb, de la chaux, en un mot tous les élé- ments qui constituent notre globe. Mais comment vérifier cette conséquence de l'hypothèse de Laplace ? Comment faire l'analyse chimique du Soleil ? Le géant Micromégas, qui avait le talent de voyager d'un monde à l'autre sur la queue d'une comète n'eût pas été embarrassé. Il se fit transporter sur le Soleil et y établit un laboratoire. Malheureusement Vol- taire a oublié de nous livrer son secret. Il faut bien le dire, les savants n'ont pas cherché à le retrouver, et ils ont conclu brutalement à l'impossibilité d'un voyage dans le Soleil. Puis donc qu'on ne pouvait approcher de cet astre, il fallait, si on voulait en connaître la nature, apprendre à faire l'analyse chimi- que d'un corps situé hors de notre portée. C'est ainsi que le problème s'offrait aux investigations des savants.

Ce problème a été résolu. On a construit un ins- trument d'optique qu'on a appelé spectroscopie et qui se compose tout simplement d'un système de verres dont je ne ferai pas la description. Quand on regarde la flamme d'une lampe à travers ce système de ver- res, on aperçoit une sorte de drapée à sept couleurs, qu'on a appelé spectre : les couleurs du spectre sont très pâles. Vient-on alors à introduire dans la flamme de la lampe une substance chimique, telle que la chaux : immédiatement on voit apparaître, sur le fond pâle du spectre, des raies très étroites et très brillantes, qui, par leur nombre, par leur couleur, et surtout par la place qu'elles occupent, caractéri- sent la substance introduite dans la flamme. Met-on dans la flamme plusieurs corps à la fois ? On voit se former en même temps sur le spectre les différents systèmes de raies qui caractérisent chacun de ces corps.

Mais on peut obtenir les raies d'un corps sur le spectre, sans introduire ce corps dans la flamme de la lampe. Il suffit que cette flamme soit entourée d'une atmosphère des vapeurs de ce corps. Il est vrai qu'alors toutes les raies perdent leur couleur et de- viennent noires ; mais leur nombre et leur place suffisent à faire connaître la nature des vapeurs qui entourent la flamme.

Demandons-nous maintenant avec M. Kirchhoff ce que c'est que le Soleil. A en juger par la chaleur qu'il nous envoie, cet astre est porté à très haute température. Les matières qu'il renferme sont donc en partie vaporisées et forment autour du Soleil une atmosphère très complexe. Si donc nous examinons le Soleil au spectroscopie, comme nous faisons tout à l'heure la flamme de la lampe, nous verrons dans le spectre un très grand nombre de raies noires, qui nous feront connaître la composition de l'atmos- phère solaire, et par suite celle du Soleil tout entier.

C'est par cette méthode qu'on a reconnu dans le Soleil la présence du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'antimoine, en un mot de la plupart des sels,

tances chimiques que nous trouvons sur la terre. Ainsi la science, a surmonté tous les obstacles, et l'homme, attaché invinciblement à la Terre, a pu néanmoins connaître les éléments qui constituent les corps célestes.

C'est ainsi que les admirables découvertes de MM. Bunsen et Kirchhoff, tout en ouvrant un champ immense aux recherches de la chimie, sont venues donner à l'hypothèse de Laplace une confirmation éclatante.

Je ne veux point terminer cette Conférence sans remercier l'auditoire de l'attention qu'il a bien voulu me prêter. Les questions dont je vous ai entretenus sont très-abstraites, et je crains qu'elles ne nous aient causé quelque fatigue.

Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui n'estiment la science qu'en raison des services immédiats qu'elle peut rendre, qui professent un dédain transcendant pour les conceptions et les théories de la mécanique céleste, et qui, s'érigant en souverains juges, condamnent sans appel les hautes spéculations de l'astronomie.

Elle si même quelques-uns de ces chemins demeurent sans issue, si quelques branches des connaissances humaines paraissent devoir être à jamais stériles, gardons-nous de les dédaigner. Préservez nos âmes d'un matérialisme aveugle, et souvenons-nous qu'au dessus de l'utile il faut placer le beau.

Telle est ma conviction profonde, et, j'ose le croire, la conviction de tous ceux qui ont étudié les sciences spéculatives. Voilà pourquoi je n'ai pas hésité à vous entretenir de découvertes qui sont sans utilité apparente.

FIN.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include 28 Samedi s. Goutrand, 29 Vendredi s. Cyrille, 30 Jeudi s. Quirin, and various religious observances.

Par arrêté en date du 12 mars courant, S. E. M. le Ministre d'Etat et des finances, a appelé à la perception de Pern (4e classe) M. Delonde (Henri-Paul-Alain), titulaire actuel de la perception de Cabrerets, en remplacement de M. Lagarde.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'ORLÉANS. Trains spéciaux pour l'Exposition universelle.

La compagnie d'Orléans vient de décider que pendant toute la durée de l'Exposition des trains spéciaux seraient mis à la disposition des populations.

Ces trains seront faits à la demande des intéressés et sur la garantie donnée par eux d'un minimum de 400 voyageurs de la même région.

Les jours de départ et de retour, la durée au séjour à Paris et l'itinéraire des trains, seront fixés par la compagnie après explications échangées avec les personnes qui auront demandé leur expédition.

Lorsque plusieurs localités, celles d'un même arrondissement ou d'un même département par exemple, devront profiter d'un même train de plaisir, elles

paieront toutes le prix de la localité la plus importante de la circonscription.

Les prix de Libos à Paris sont fixés : En 2e classe à 39 fr. (Aller et retour.) En 3e classe à 26 fr.

Ces prix sont applicables à toutes les localités, du département du Lot.

Chaque voyageur a droit au transport en franchise de 10 kilos, de bagages.

A partir d'aujourd'hui, il sera tenu compte dans toutes les gares et stations des demandes qui seront faites et des engagements qui seront pris dans le but de profiter des avantages offerts au public pour aller visiter l'Exposition universelle.

Dès que les demandes auront atteint le nombre exigé pour l'expédition d'un train spécial, la compagnie après s'être entendue avec les intéressés, fixera la date et l'heure du départ, ainsi que la date et l'heure du retour.

Dans la matinée du 20 mars, à Cahors, un chien étranger à la ville a mordu plusieurs chiens, et s'est dirigé ensuite sur Larroques-Arcs, où il a été abattu. Des précautions ont été prises par la police pour prévenir les déplorables conséquences qui pourraient résulter de ces morsures.

On écrit de Douelle : Le sieur A..., aubergiste, à Douelle, a été trouvé pendu dans sa cave.

On écrit de Luzech : Un commencement d'incendie a eu lieu, à Luzech, mercredi dernier, dans la maison du sieur Bernage, dit Lapousque, épicière.

On écrit de Catus : La foire tenue dans notre ville, le 20 de ce mois, a été bien approvisionnée.

On nous écrit de Sauzet : Le nommé Sales (Alphonse), âgé de 8 ans, jouait, mercredi dernier, dans une des salles de la mairie, dans ce moment en réparation.

On nous écrit du canton de Puy-l'Evêque : Il n'est pas de suicide qu'on ne doive raconter hautement : il éclaire toujours quelque question sociale, tout au moins il devient une nouvelle lumière dans la solution du grand problème de la vie humaine.

Un nommé C..., de la commune de Mauroux, où il habitait par suite d'un héritage dont l'avait doté un oncle et une tante, vaillant jeune homme, d'une tournure agréable, d'une aménité de caractère parfaite, depuis peu jours, pour la première fois, père de famille, vient de frapper de stupeur tout son voisinage.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

On écrit de Gramat : Dimanche dernier, un assassinat a été commis près de notre ville, dans des circonstances si mystérieuses qu'il est à craindre que la justice ne découvre pas bientôt le coupable.

On écrit de Gramat : Dimanche dernier, un assassinat a été commis près de notre ville, dans des circonstances si mystérieuses qu'il est à craindre que la justice ne découvre pas bientôt le coupable.

Notre correspondance de Vayrac nous écrit :

Chaque époque de l'année ranime sur nos foires la vente d'animaux d'espèce différente, aussi les pores gras présentent moins nombreux, sont remplacés par les moutons gras ; le nombre de ces derniers a été très-considérable à la foire de Vayrac du 17 mars courant.

A vrai dire, aucun moyen n'est négligé tant de la part des éleveurs que de celle du comice agricole de notre circonscription qui favorise par tous les moyens possibles leur émulation, pour donner le plus haut degré de mérite à l'embonpoint de l'espèce ovine.

La vente des moutons gras, a été rapide et s'est traitée au prix moyen de 35 à 36 fr. les 50 kilos poids vil, (après prélèvement fait de la laine) et de 33 à 39 fr. prix extrême.

La place au bœuf gras a été remarquée tant par le grand nombre de ces animaux gras exposés en vente que par le fini de leur embonpoint. Les prix, faibles au début, se sont accentués dans la journée au chiffre moyen de 33 à 34 fr. les 50 kilos, prix extrême 30 à 37 fr.

La place au bœuf d'attelage était si bien approvisionnée que les vendeurs avaient de sérieuses craintes pour la vente, mais le nombre des acheteurs a été si grand que les prix ont été supérieurs à ceux des précédentes foires.

Les bœufs de travail se sont vendus cher et la race Salers, qu'on accuse d'une venue lente, lutte avantageusement par la bonté de ses prix avec la race plus précocée dite Limousine.

La foire du 17 mars, a été dans son ensemble d'une grande importance et a maintenu le haut rang de mérite qui lui a assigné depuis longues années l'opinion publique.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 11 au 16 mars 1867.

- Philosophie. Histoire. — 1 Villiers ; 2 Larroumet. Mathématiques élémentaires. Physique. — 1 Cahuzac ; 2 Salvat. Rhetorique. Discours latin. — 1 Lacarrière ; 2 Albert. Seconde. Mathématiques. — 1 Dubouzet ; 2 Pémezac. Troisième. Instruction relig. — 1 Queysac (J.) ; 2 Daynard. Quatrième. Instruction relig. — 1 Bonneau ; 2 Baloran. Cinquième. Histoire et géographie. — 1 Tula ; 2 Bourdin. Sixième. Histoire et géographie. — 1 Mayzen ; 2 Bouzaguet. Septième. Instruction relig. — 1 Largeau ; 2 Labie. Huitième. Instruction relig. — 1 Tailhade ; 2 Lagarde. Classe préparatoire. Première division. Catéchisme. — 1 Calmels ; 2 Larroque. Deuxième division. Catéchisme. — 1 Planacassagne ; 2 Lescale. Troisième division. Catéchisme. — 1 Cagnac ; 2 Tardieu. Enseignement secondaire spécial. Deuxième année. Histoire naturelle. — 1 Capitant ; 2 Nouvel. Première année. Instruction relig. — 1 Sarrus ; 2 Lestandit. Année préparatoire. Histoire naturelle. — 1 Montaut ; 2 Marcellier. Le Proviseur, RICHARD.

CONFÉRENCES

LA COMÉDIE DES FEMMES SAVANTES

(DE MOLIÈRE).

Par M. Loiret, professeur de seconde, au Lycée de Cahors

Louis XIV demandait un jour à Boileau quel était le plus grand poète du siècle : C'est Molière, lui répondit le judicieux critique. La postérité a ratifié ce grand jugement ; et, de nos jours, parmi les poètes de ce siècle littéraire, c'est encore Molière qui est le plus goûté et le mieux connu.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Le jeune orateur n'a point séparé la comédie des Femmes Savantes du milieu dans lequel elle s'est produite, j'allais dire dans lequel elle a fait explosion. Il nous a tracé à grands traits le tableau de cette époque d'agitation littéraire, qui faisait suite aux orages de la Fronde.

Mais nous devons nous borner, et nous ne saurions avoir la prétention de donner une idée exacte de cette leçon aussi brillante que solide. Le savant professeur nous a dit en terminant, qu'il s'estimerait heureux s'il avait pu gagner à Molière un admirateur de plus. Il nous serait difficile d'admirer ce poète plus que nous n'avons fait jusqu'à ce jour ; mais peut-être le comprendrons-nous mieux.

Vendredi 29 mars 1867.

Grande salle de la Mairie, à 8 heures précises.

DE LA SCIENCE

Par M. DUTASTA, professeur de philosophie, au Lycée.

Théâtre

J'ai à vous entretenir aujourd'hui de deux représentations, partant, de deux succès. La langue française est riche en formules élogieuses, et pourtant, si cela continue, je ne tarderai pas à les avoir épuisés toutes, au grand complet, en faveur des pensionnaires de M. de Beer. Je ne m'en plains pas, car j'aime mieux avoir à louer qu'à blâmer, mais il n'en est pas moins vrai que cela va rendre bien difficile mon métier de courriériste théâtral.

Je n'entrerais pas dans le détail des pièces de dimanche et de jeudi. J'en parlerai seulement dans leur ensemble. M. de Champy et M. Lovendal ont tenu ce qu'ils avaient promis à leur début, et font très-bonne figure auprès de MM. Charles et Georges sur les qualités desquels je n'ai pas à revenir.

M. Charles est un Jocrisse incomparable. Il est impossible de rendre mieux la bêtise honnête et naïve du personnage. Plus d'un acteur comique, ayant d'ailleurs d'excellentes qualités, a échoué dans ces rôles plus difficiles qu'on ne pense. Il dit toutes les sottises de l'infortuné Jocrisse avec un naturel qui amène invinciblement sur les lèvres un rire inextinguible.

Le spectacle se terminait par le Sourd d'Adam. C'est un bien vieux opéra, mais la musique en semble toujours nouvelle. Il y a là de ravissantes choses que tout le monde a entendues, que tout le monde fredonne, et qu'on écoute toujours avec plaisir.

L'exécution n'a rien laissé à désirer. Non seulement les rôles principaux ont été très bien tenus, mais les rôles secondaires ont mérité souvent des applaudissements. Il n'y a pas de chanteurs dans le Sourd ; des ensembles seulement, et ils ont été parfaitement exécutés. C'était là, je l'avoue, l'étoile qui je redoutais pour nos artistes. J'avais tort d'avoir peur. Les difficultés ont été vaincues avec un bonheur que je suis heureux de constater.

Je dois une mention toute particulière à MM. Charles et Georges, et à M. A. de Beer. Au point de vue du drame, comme au point de vue du chant, ils ont conquis tous les suffrages. Les caulembours dont est émaillée la pièce, et qui lui donnent un attrait de plus, ont été vivement goûtés par le public, dont les éclats de rire remplissaient à chaque instant la salle. O peuple Français ! Que te voilà bien, et comme on comprend le succès de la Belle-Hélène, de Barbe-Bleue, etc., et de la musique d'Offenbach qui convient si bien à ce genre que tu préfères au urd'hui à tout autre. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? Et faut-il conclure de-là que l'esprit s'en va ? Grosse question, que, pour ma part, je ne saurais trancher. Peut-être serait-il à désirer que l'on revint un peu à des œuvres plus sérieuses. Il n'en faut pas désespérer : Le bon goût, en France, ne saurait être détrôné, et quelques éclats de rire de plus ou de moins, provoqués par un genre de littérature un peu léger ne prouvent pas, à mon sens, qu'il y ait lieu de crier encore à la décadence. Le temps est aux caulembours et aux jeux de mots. Laissons faire, rions et gardons notre confiance. Les beaux jours reviendront.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION, M. GÉRARD DE BEER.

Dimanche, 21 mars 1867,

8e et dernière représentation du 1er mois de l'abonnement. PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE...

La Tour de Nesle à pont-à-Mousson, parodie vaudeville en trois actes et cinq tableaux. Avant la noce, opérette en un acte. Les deux Souds, comédie en un acte.

Ordre du spectacle, 1o les deux Souds ; 2o la Tour de Nesle ; 3o avant la noce. Bureaux à 7 h. On commencera à 8 h. très-précises.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 21 mars Born (Adèle), boulevard Sud. 21 — Pomès (Joseph), rue Bondué. Décès. 20 mars Enfant du sexe féminin présenté sans vie des époux Lagrange et Sillig. 20 — Doumeyron (Léonard), employé 70 ans, (hospice). 21 — Ayezou (Pierre), menuisier 85 ans, rue du

Portail-au-Vent. 22 — Gervais (J.-N.), Employé 21 ans, boulevard Nord. 22 — Pomès (Joseph), 1 jours rue Fondue. 23 — Rigal (Thérèse), 56 ans St-George.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS. Audience du 22 mars 1867.

3 Filles publiques ont été condamnées pour un 1er procès-verbal à 2 fr. d'amende et pour un deuxième à 8 fr. chacune. 4 Revendeuses à 2 fr. et 2 jours de prison pour achat sur les routes (récidive). 4 Revendeuses à 2 fr., même motif 1re fois. 2 Habitants à 1 fr. pour défaut de balayage. 1 Femme à 15 fr., et 5 jours de prison, pour bruit et tapage injurieux. 1 Cabaretier à 11 fr. pour bruit et tapage nocturne. 1 Femme à 2 fr. pour bruit et tapage injurieux. 1 Voiturier à 1 fr. pour défaut d'éclairage à une voiture particulière. Pour la chronique locale A. Laytou.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris. Sommaire du 9 mars 1867.

Tea/e : Solennité à Amiens, en l'honneur de M. Daveluy, martyr en Corée. — Revue politique de la semaine — Courrier de Paris — Emigration des Tchetchens du Caucase. — Sommits contemporaines : M. Thiers. — Correspondance : Le général Garibaldi à Venise. — Exposition universelle de 1867 : L'Espagne, le Portugal. — Histoire d'un douanier, nouvelle (suite). — Chronique musicale. — Guerre de Paraguay. — Brascassat. — Gazette du Palais. — Théâtre-Français : Galilée, de M. F. Ponsard. Gravures : Mgr Daveluy, martyr en Corée. — Solennité religieuse à Amiens, en l'honneur de Mgr Daveluy. — Emigration des Tchetchens du Caucase. — Arrivée de Garibaldi à Venise. — Sommits contemporaines : M. Thiers. — Exposition universelle de 1867 : le pavillon du Portugal : le pavillon de l'Espagne. — Guerre du Paraguay : le général Barrios, ministre de la guerre. — Don F. Sanchez ministre d'Etat. — S. Em. Don Palacios, évêque du Paraguay. — Visite du dimanche à l'hôpital militaire de l'absorption. — Académie impériale de musique. — Première représentation de Don Carlos, opéra en 5 actes de Verdi, paroles de MM. Mery et C. du Locle (9 gravures). — Théâtre Français : Galilée, drame en 3 actes de M. F. Ponsard; acte troisième, scène avant-dernière. — Rebus.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 375e livraison. TEXTE — Le Creuzot et les mines de Saône-et-Loire, par M. L. Simonin. — Texte et dessins inédits.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : 1° Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 3 ans, à moins de 6 ans d'échéance, 2° Des obligations communales 5 % de 6 ans à 8 ans d'échéance. S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ; Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

BIBLIOGRAPHIE

NUDA, conte en vers, par M. Léon Valéry. Quelques journaux ont déjà annoncé la publication, à la librairie Dentu, de Paris, d'un nouveau poème de M. Léon Valéry. C'est bien le moins que nous nous joignons à nos confrères de la presse, pour saluer l'œuvre, dit-on fort originale, de notre compatriote.

Décidément M. Léon Valéry n'est plus un poète de province et ses productions éditées par les premières maisons de Paris, témoignent du sérieux de ses œuvres.

Nuda est un genre tout nouveau, et s'il est possible de rapprocher la manière du poète de celle de A. de Musset, notre poète garde encore assez d'originalité pour qu'on ne lui en fasse pas un grief.

Nous sommes persuadés que la ville de Cahors ne sera pas la dernière à faire bon accueil au poète Quercynois.

L. LAYTOU.

Vins.

Meursault, près Beaune (Côte-d'Or), 13 mars. Vins fins, (pièce de 225 à 228 litres) : Grands crus de la côte de Nuits, 1858-1859, de 500 à 1,000 fr.; 1862, de 400 à 800 fr.; 1864, de 500 à 1,000 fr.; 1865, de 500 à 1,000 fr.; idem de Beaune, Pomard, Volnay, 1858-1859, de 400 à 800 fr.; 1862, de 300 à 500 fr.; 1864-1865, de 300 à 600 fr.; idem de Givry, Rully, Santenay, Mercurey, Chassagne, 1858-1859, 200 à 300 fr.; 1862, de 175 à 250 fr.; 1864-1865, de 175 à 300 fr. Vins mi-fins, grands ordinaires, côtes de Meursault, Beaune et Nuits, 1858-1859, 200 fr.; 1862-1864, 175 fr. 1865, 200 fr. Vins bons ordinaires : Meursault, Beaune, Nuits, 1862, 1864, 1865, de 100 à 120 fr.; 1866, 70 fr. Vins ordinaires des bas de Beaune et Meursault, vieux, 90 fr.; 1866, 65 fr. Narbonne, de 25 à 30 fr. dito. Roussillon, de 35 à 38 fr. dito.

SPIRITUEUX.

Cognac (Charente), 13 mars. — 1865 : Bons Bois, 103 fr.; Fins Bois, 120 fr.; petite Champagne, 143 fr.; grande Champagne, 163 fr. 1866 : Fins Bois, 110 fr.; petite Champagne, 123 fr.; grande Champagne, 143 fr. Nîmes (Gard), 14 mars. Vins de couleur pour campagnes : Saint-Gilles, 22 à 24 fr. l'hect. nu, pris sur place. Costières et Vert, de 24 à 28 fr. l'hect. dito.

Le meilleur des médicaments ferrugineux pour guérir les pâles couleurs, maux d'estomac, et fortifier les tempéraments faibles, est sans contredit le Phosphate de fer liquide, de LERAS, docteur en sciences. Cette remarquable découverte se présente sous des titres scientifiques les plus sérieux et a pour autorité toutes les observations médicales faites dans les hôpitaux de Paris. Le docteur Debout, rédacteur en chef du Bulletin Thérapeutique, s'exprime ainsi :

« Le Phosphate de fer de Leras n'exerce aucune action sur l'estomac ; il ne provoque pas de constipation, ni aucun de ces phénomènes d'excitation qui forcent quelquefois d'abandonner la médication ferrugineuse. Enfin les effets de cette préparation me paraissent très sûrs et très prompts. »

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ d'EPINAL, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845). LA PATE PECTORALE de GEORGÉ, d'EPINAL, se fabrique à Paris, 28, rue Taitbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger.

Nous ne saurions conseiller de meilleur agent pour la clarification des vins que la Pulvérisine Appert, bien supérieure aux œufs qui donnent souvent mauvais goût et produisent des lies infectes qui remontent, bien supérieure aux poudres de sang, de tannin, etc., moyens dégoûtants ; la Pulvérisine d'Appert agit toujours avec succès, sans jamais altérer la qualité du vin.

La douce Revalessière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frâis, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi les quelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, madame la marquise de Breham, etc., etc. — Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1 kil. 7 fr.; 6 kil. 32 fr.; 12 kil 60 fr. Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalessière chocolatée aux mêmes prix.

CONTREFAÇONS et IMITATIONS.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le Chocolat purgatif de Desbrière est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent avec du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la Magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes de fâcheuses maladies. Pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Le Pelletier, 9 à Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

RESTAURANT

Le Sr LHERM a l'honneur d'informer le public, qu'il vient d'établir un Restaurant, rue des Mirepoises, Portail des Angoustins. Le Sr LHERM prend des Pensionnaires.

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les articles et extraits non signés : A LAYTOU

PHOSPHO-GUANO. GALLET, LEFEBVRE ET Co, à Paris et au Havre. VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS. A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant. DÉPÔT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon ; J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

TOULOUSE GRANDE LOTERIE. AUTORISÉE DANS TOUT L'EMPIRE FRANÇAIS POUR L'ACHÈVEMENT DE L'ÉGLISE ST-ÉTIENNE. CAPITAL UN MILLION. GROS LOT, 100,000 FR. Par arrêté préfectoral en date du 15 Janvier 1867. TIRAGE 31 MARS. LOTS ATTRIBUÉS AUX NUMÉROS GAGNANTS : 1 Lot de 45,000 Ensemble 2,000 1,000 500 1,500 20,000 fr. 15 — — 100 1,500 DIRECTEUR GÉRANT M. EMILE LACROIX, banquier, à Toulouse. VENTE A CAHORS, chez M. MELLIS, organiste à la Cathédrale. CHEZ MME V° RATIER, débitante de tabac, sur le Boulevard.

FONDERIE DE METAUX 2e FUSION. FONTES, CUIVRE, ZINC ET GRENAILLES DE FONTE POUR LA CHASSE. SAMBIN ET BESANÇON. FAUBOURG S'-GEORGES A CAHORS. Charrues, Pièces mécaniques, Balcons, Pilastre, Pitons de Rampe, Croix, Appuis de Communion, Vis de pressoir, Pièces s r Plans ou Modèles. — La nouvelle Fonderie est munie d'une machine à vapeur de la force de cinq chevaux. Les personnes qui auront des blés à dépiquer sont invitées à s'adresser à MM. Sambin et Besançon, qui ne négligeront rien pour satisfaire leur clientèle.

LÉON DELRIEU ARQUEBUSIER, M° QUINCALLIER. SUR LES BOULEVARDS EN FACE LA MAIRIE, A CAHORS. Débit de Poudre de chasse. — Plombs et grenaille de fonte. — Armes. — Article de chasse et de Pêche. — Ferrures pour les meubles et les bâtiments. — Articles de ménage. — Atelier pour la réparation des armes. — Outillerie et Aciers. Représentant de la Fonderie SAMBIN et BESANÇON.

TABLEAU DES DISTANCES De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, del' Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

PHARMACIE LACOMBE DULAC SUCCESSEUR SUR LES FOSSES A CAHORS. CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS GUÉRISON ASSURÉE SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC. PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c. Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc. Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m° de comestibles

MAISON GUIGNARD-COMTE Rue de la Mairie, Cahors. CHARCUTERIE et COMESTIBLES DE PARIS Ouverture du Magasin, dimanche 24 mars. Vous êtes priés de vouloir bien visiter cet établissement.

MAUX DE GORGE Inflammations de la Bouche PASTILLES DE DETHAN AU SEL DE BERTHOLET (Chlorate de potasse) Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, group, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche. DÉPÔTS : A Paris, pharmacie DETHAN, faub. S-Denis, 90. A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS 1 fr. 50 le flacon A Cahors, Pharmacie centrale, VOZL.

SEUL ADMIS à l'Exposition universelle de 1867 99 MÉDAILLES MASTIC LHOMME-LEFORT Reconnu le meilleur par tous les horticulteurs POUR GREFFER A FROID et éclaircir les plaies DES ARBRES ET ARBUSTES. (S'applique avec un couteau ou une spatule). EMPLOYÉ DANS LES PÉPINIÈRES IMPÉRIALES ET ROYALES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES. Fabrique, rue de France, 162, à Belleville-Paris. Cahors, Vinet, négociant; Souillac, Fumat; Figeac, Pozzanic; Puy-L'Évêque, Darnis; quincailleur; Lacapelle-Marival, Granis.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières. autorisé par décret impérial. Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature : Sanguinède. Dépôts : à Cahors, ch. VINET; à Saint-Céré, LAFON; à Catus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBRIU; à Gagnac, LAFON-BESSIERE, etc. à Gourdon, CABANÈS.

A VENDRE Un joli Mobilier de Café CONSISTANT En 4 glaces, Tables en marbre blanc, Comptoir, avec dessus en marbre, Calorifère, Tabourets, Lampes avec leur suspension, Pendule, etc., etc. Des divers articles qui sont entièrement neuf seront cédés avec facilités pour le paiement. S'adresser à M. Jean-Louis MONVEZY, bottier, rue du faubourg Ste-Claire à Gourdon.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE. Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine. AVIS Des contrefaçons blâmables exclues par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligeant à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature ci-contre. Pharmacie, Lauréat des hôpitaux. 151, rue Saint-Honoré, 151, A LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies.

A VENDRE LE CAFÉ DU COMMERCE A Luzech (Lot), sur le Canal. Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD. S'adresser à M. Alibert, aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement.

POUR ENLEVER LES TACHES DE SUIVE ET SANS ODEUR EAU ÉCARLATE EXTRAIT ÉCARLATE. F° DE LA M° DE BURDEL & Co F° DE LA M° DE S.M. L'EMPEREUR PARIS D'ANGLETERRE DÉPÔTS dans les Bonnes Maisons Paris France Etranger. Le propriétaire-gérant A LAYTOU.